

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 1 - Explorateur



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Mélanie Préville-Cyr

<https://www.cadre21.org/membres/e9fe8b76e2f9e924328fc14d>

Date d'obtention : 2023-11-20 22:54:38

## Preuve et attestation de développement professionnel

### Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Cette méthode permet autant aux policiers qu'aux milieux scolaires d'exercer leur rôle respectif et ainsi bien intervenir pour contrer le sextage chez les jeunes.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle va m'orienter dans la méthode à appliquer dans une telle situation de manière légale et efficace, sans entacher une possible enquête éventuelle (acte malveillant ou pas) et sans avoir de longs délais.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

D'être accueillant et bienveillant avec la victime.

Ne pas questionner l'investigateur malveillant pour ne pas entacher l'enquête éventuelle.

Ne jamais consulter les images.